



05.03.2012

Commission mixte Eléments de gestion piscicole du Doubs

Analyse des données statistiques

Résumé synthétique (OFEV, janvier 2012)

La Commission internationale de la pêche et de la protection du milieu aquatique dans les tronçons frontières du Doubs (Commission) prend connaissance annuellement des statistiques de pêche et de repeuplement sur les secteurs concernés par l'Accord international franco-suisse. Depuis plusieurs années, la Commission constate un recul inquiétant des captures (en particulier ceux de la truite) qui se manifeste sur l'ensemble des secteurs concernés. Lors de sa séance annuelle du 5 mai 2011, la Commission a souhaité que les statistiques de pêche et de repeuplement soit exploitées et analysées de manière à mettre en évidence des éventuels effets des mesures de gestion halieutique. L'analyse statistique ne concerne que la truite de rivière (*Salmo trutta fario*). Elle intègre les secteurs internationaux concernés par l'Accord pour lesquels des données sont disponibles sur une période suffisamment longue, à savoir le tronçon mitoyen suisse (ci-après mitoyen NE) et le secteur de la Franco-Suisse. A titre de comparaison, l'analyse inclut également les statistiques du secteur de la boucle jurassienne (Doubs jurassien) qui se situe dans la continuité des tronçons internationaux et dont la gestion se calque sur les prescriptions internationales. Les statistiques 2003 ont été volontairement exclues de l'évaluation puisque la pêche a été interdite à la mi-saison suite à la période de sécheresse. Le rapport détaillé figure à l'annexe I. Le résumé ci-joint présente une synthèse des principaux résultats.

L'analyse suivante ne vise pas à identifier ou quantifier des facteurs de causalité à l'origine de la diminution des peuplements de truite du Doubs mais à mettre en lumière certains processus constatés en matière de gestion halieutique. Des études antérieures ont montré que l'activité halieutique sur le Doubs ne constituait pas un facteur limitant pour les peuplements salmonicoles et ce malgré une pression de pêche localement importante. Ainsi une étude du CSP de 2006 arrive à la conclusion suivante: *"Si les populations salmonicoles du Doubs frontières et jurassien présentent de nettes altérations par rapport aux potentialités du cours d'eau, notamment en ce qui concerne les géniteurs, la pression de pêche, bien qu'importante, n'apparaît pas comme un facteur de déséquilibre des populations de truite avec le mode de gestion actuel"* (CSP, 2006).

Les résultats principaux sont les suivants en ce qui concerne les **captures**:

- L'évolution des captures de truites varie fortement selon les différents secteurs. Une analyse globale sur l'ensemble des secteurs n'est pas pertinente compte tenu des différentes tailles minimales pratiquées dans les différents secteurs.
- Le **tronçon mitoyen neuchâtelois** présente d'importantes fluctuations interannuelles ainsi qu'un léger trend négatif (baisse annuelle moyenne de 2.5 truites par km de linéaire et par année calculée sur la période 1995 à 2009). La taille minimale de capture est restée constante à 28 cm avec une faible pression de pêche. Le nombre moyen de prises par km de linéaire est d'environ 90 truites.
- Le **tronçon de la Franco-Suisse** présente une chute continue des captures depuis 1997 (baisse annuelle moyenne de 17.5 truites par km de linéaire et par année calculée sur la période 1994-2009). La taille minimale de capture est passée successivement de 28 à 30 cm, puis à 32 et, finalement, à 35 cm. Les prises réagissent fortement à une augmentation de la taille minimale de capture. Ainsi, le nombre moyen de prises par km de linéaire passe de 250 truites avec une taille de capture de 28 cm à 190 truites avec une taille de capture de 30 cm, à 100 prises avec une taille de capture de 30 cm et, finalement, à moins de 50 prises avec une taille de capture de 35 cm.
- Le **tronçon jurassien** présente une chute continue des captures depuis 1996 (baisse annuelle moyenne de 36.5 truites par km de linéaire et par année calculée sur la période 1985-2009). Les quatre dernières années semble stabilisées à un bas niveau. La taille minimale de capture est passée successivement de 25 à 28 cm, puis à 32 cm. Les prises réagissent fortement à une augmentation de la taille minimale de capture. Ainsi, le nombre moyen de prises par km de linéaire passe de plus de 500 truites avec une taille de capture de 25 cm, à 190 truites avec une taille de capture de 28 cm et à 50 prises avec une taille de capture de 32 cm.

Sur les tronçons de la Franco-Suisse et jurassien, une corrélation nette apparaît entre les prises et **l'effort de pêche** exprimé en termes de nombre de permis restitués (Franco-Suisse) et de nombre de sorties de pêche (Doubs jurassien). La relation de causalité entre ces deux facteurs reste toutefois ouverte ! On peut en effet imaginer soit qu'une diminution du nombre d'actions de pêche entraîne une baisse du nombre des captures (moins d'action de pêche = moins de capture) ou soit que la diminution des populations piscicoles entraîne une baisse des chances de capture, une diminution du nombre de capture par permis et, finalement, une baisse de l'activité halieutique (moins de poissons = moins de captures). Les données statistiques à disposition ne permettent pas de trancher entre ces deux hypothèses.

En ce qui concerne le **repeuplement**:

- Une corrélation positive apparaît entre l'intensité du repeuplement et les prises (6 à 4 truites supplémentaires pour 100 estivaux immergés sur tous les secteurs confondus). Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence puisque les données sont issues de deux séries temporelles qui présentent la même tendance à la baisse; la combinaison des deux facteurs (prises et repeuplement) peut donc montrer une corrélation sans relation de causalité. La contribution des repeuplements aux populations ne peut pas être évaluée dans la présente analyse.

Rapport détaillé:

- Analyse des données statistiques disponibles sur les tronçons frontières du Doubs, rapport de la Sous-commission technique, 2011.